

NOS 4 ENGAGEMENTS

- 1 Le choix d'un bouquet énergétique maîtrisé permettant une baisse du coût de traitement des déchets ménagers et une baisse du tarif unitaire pour le chauffage urbain.
- 2 La valorisation d'énergies de récupération pour pérenniser le taux de TVA réduit sur votre facture.
- 3 L'utilisation des outils technologiques les plus avancés pour piloter le réseau et anticiper les travaux d'entretien.
- 4 La mise en place d'unités de production vertueuses intégrées au territoire.

Confort et sécurité des usagers

Conçu et exploité par des experts, le réseau de chaleur permet de bénéficier d'un mode de chauffage confortable et évolutif pour s'adapter le plus rapidement aux contraintes réglementaires et environnementales.

La centralisation de la production permet de mutualiser les outils et de libérer les bâtiments d'habitation de la chaudière et du stockage de combustible. Ainsi, tout risque technique est maîtrisé dans la chaufferie.

L'expertise des équipes d'Énoris alliée à l'utilisation d'outils professionnels et innovants de pilotage du réseau, ainsi que l'entretien régulier des équipements, sont la garantie d'un réseau de chaleur fiable, performant et pérenne en toute sérénité.

énoris

Pour toute information, contactez

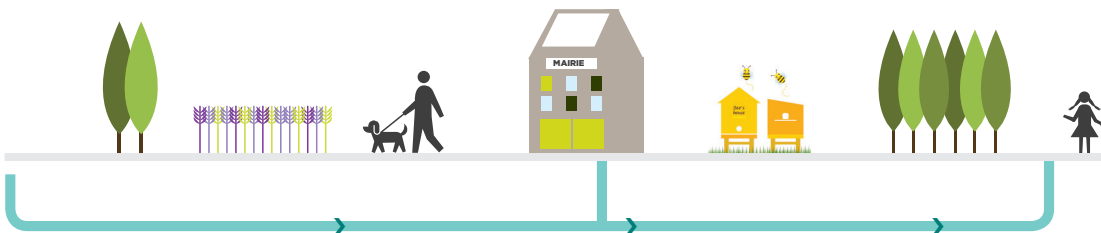
Florence Leroy

Tél. : 01 39 07 27 90

Email : florence.leroy@cofely-gdfsuez.com

Et retrouvez toutes nos informations sur

<http://massy-antony.reseau-chaleur.fr>



AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014, VOTRE DÉLÉGATAIRE DE SERVICE PUBLIC DEVIENT ÉNORIS

Votre réseau de chaleur évolue



énoris

VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE URBAIN

Au 1^{er} décembre 2014, votre délégataire de service public devient Énoris

Afin de répondre aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux, le Simacur a confié à Énoris la nouvelle délégation de chauffage urbain. Deux objectifs ont particulièrement guidé notre démarche dans la conception de ce projet :

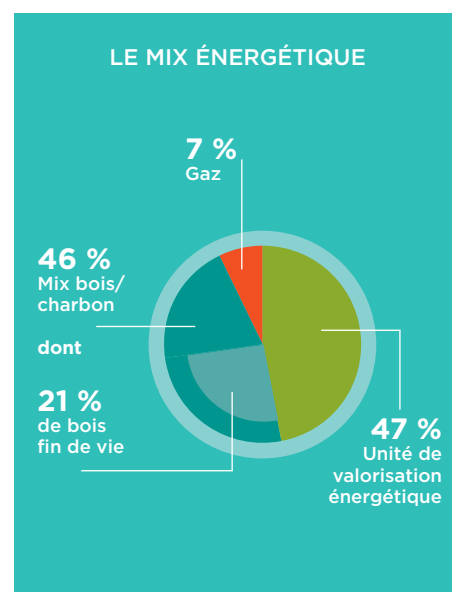
- **diminuer le coût de traitement** des déchets ménagers issus de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvre, de Chilly-Mazarin et de Massy;
- **réduire le tarif du chauffage urbain** pour les abonnés.

Issue du partenariat entre Cofely Réseaux et SITA, Énoris met à votre disposition la synergie de ses compétences nécessaires pour valoriser à hauteur de 68 % des énergies de récupération dès 2015.

Ainsi, le bouquet d'excellence énergétique mis en place par Énoris permet, non seulement d'optimiser les outils de production déjà existants, mais également d'innover avec l'utilisation d'une nouvelle source de chaleur : le bois fin de vie.

Qu'est-ce que le bois fin de vie ?

Le bois fin de vie recouvre les objets usagés en bois non recyclable : palettes, planches, panneaux...



Les avantages du réseau de chaleur proposé par Énoris

La valorisation énergétique de 87 000 t de déchets permet de réduire leur coût de traitement en les ré-injectant dans le dispositif de la chaufferie. La capacité de la chaufferie en sera optimisée et la chaleur ainsi récupérée bénéficiera à tout le réseau et aux futures extensions.

De plus, le choix d'utiliser du bois fin de vie permet, d'une part, de limiter l'impact économique de la volatilité des énergies fossiles et, d'autre part, de conforter le taux réduit de la TVA à 5,5 %.

➔ **Baisse du coût de traitement des déchets ménagers pour les adhérents du Simacur.**

➔ **Baisse du tarif du chauffage urbain pour les abonnés.**

L'environnement

De la valorisation énergétique des déchets ménagers à la production et la distribution de la chaleur, Énoris soutient la démarche de protection de l'environnement du Simacur et prolonge cet engagement avec ses outils innovants de supervision : pilotage intelligent du réseau, exploitation optimisée de la chaufferie en fonction de la chaleur consommée.

Par ailleurs, l'utilisation du bois fin de vie valorise une nouvelle ressource locale par une gestion raisonnée et durable qui s'inscrit dans l'objectif environnemental du territoire.

34 km
Longueur du réseau

23 000
Nombre d'équivalent logements alimentés

68 %
Part d'énergies renouvelables et de récupération

21 %
Part du bois fin de vie

87 000 t/an
Volume de déchets ménagers valorisés

3 000
Programme d'extension de 3 000 équivalent logements pour fin 2015

